



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107862

VALABLE JUSQU'AU 25/08/2024

ÉDITÉ LE 08/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/09/2010

Forme juridique : SARLU

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 524 769 163 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 77982516

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 77982516

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LES TERRASSES DE L'EUROPE

130 RUE DES SARS
59600 MAUBEUGE

Téléphone : 03 27 60 86 36

Portable : 06 64 14 10 10

Site Internet : www.lesterrassesdeurope.fr

E-mail : contact@lesterrassesdeurope.fr

Responsabilité légale :

Fax : 09 81 70 50 63

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/08/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	05/07/2023
o Ventilation mécanique	05/07/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/07/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/07/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/07/2023
o Isolation des combles perdus	05/07/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.